

## **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

de la Société par Actions Simplifiée

sont convoqués :

**Le vendredi 6 juin 2014 à la salle des fêtes de**

**en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à 18H00**

**Elle sera suivie d'un apéritif.**

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant, après un mot d'introduction du Président sur la situation de la société :

- 1ère résolution : Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels
- 2ème résolution : Affectation du résultat
- 3ème résolution : Capital social variable
- 4ème résolution : Renouvellement de mandat au collège de gestion
- 5ème résolution : Nomination au collège de gestion
- 6ème résolution : Emprunt bancaire
- 7ème résolution : Participation au capital de la SEM
- 8ème résolution : Participation au capital de la société
- 9ème résolution : Projets photovoltaïques
- 10ème résolution : Pouvoir

### **IMPORTANT**

Dans l'hypothèse où l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 6 juin 2014 ne pourrait pas délibérer, faute du quorum, la présente vaudra convocation pour une seconde Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira sur le même ordre du jour **le 20 juin 2014 à 18H00 à la même adresse.**

**Afin d'apporter les informations indispensables aux actionnaires, le rapport de gestion, les comptes annuels de la société, le budget prévisionnel 2014 ainsi que les résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire sont joints à la convocation.**

Nous nous tenons à la disposition des actionnaires pour leur fournir tous renseignements qu'ils pourraient souhaiter. Ces informations peuvent être obtenues auprès de :

## COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 1)- Les actionnaires devront se présenter à l'heure dite, munis de leur convocation.
- 2)- Un-e actionnaire ne pouvant participer physiquement à l'assemblée générale peut se faire représenter par un-e autre actionnaire en renvoyant son pouvoir signé à l'adresse du siège social, au plus tard 48 H avant la tenue de l'assemblée générale ou en l'envoyant par scan au courriel du président.

Le nombre de pouvoirs est limité à cinq (5) par actionnaire présent-e. En l'absence d'indication d'un mandataire, le pouvoir est attribué au président dans la limite de dix pouvoirs.

Pour le collège de gestion

Président  
**Original signé**

---

## POUVOIR

**A RENVOYER DE PREFERENCE AVANT LE 4 JUIN 2014**

M (MME) ....., actionnaire de la Société par Actions Simplifiée  
, donne pouvoir conformément à la loi à :

M. (MME) .....

présent(e) à l'Assemblée

pour me représenter, sans faculté de substitution, à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura lieu **le 6 juin 2014 à 18H00 à la** salle des fêtes de  
, afin de statuer sur l'ordre du jour, signer la feuille de présence, prendre part à toutes les délibérations et à tous votes sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à ....., le .....

Signature obligatoire de l'actionnaire, précédée de la mention : bon pour pouvoir.